

# Article de M. Jacques Chirac, Président de la République, dans "Jane's defense weekly" le 22 décembre 1999, intitulé "2010 - The Challenges to global security", sur le défi de la sécurité du monde dans le respect des droits de l'Homme, à l'aube du XXIème siècle.

Le XXe siècle aura conduit notre monde aux portes de son anéantissement moral et physique. L'holocauste aura constitué la négation la plus absolue des valeurs de l'humanité qui fondent nos démocraties. La guerre froide nous aura fait vivre au bord du cataclysme nucléaire. Notre défi pour le XXIe siècle est de tirer toutes les leçons de celui qui s'achève pour bâtir un monde harmonieux et en paix.

Un monde harmonieux, cela signifie un monde plus respectueux du droit et mieux organisé. La primauté du droit fait chaque jour des progrès, mais les exceptions qui subsistent apparaissent d'autant plus intolérables. La mise en place de la Cour pénale internationale sera un nouvel instrument de l'affirmation d'une conscience universelle respectueuse des Droits de l'homme. Au-delà, il importe que l'autorité du Conseil de sécurité, clé de voûte de l'organisation internationale, et seule instance légitime pour agir au nom de la communauté des nations, voie son autorité affirmée comme cela fut récemment le cas au Kosovo et au Timor oriental.

L'harmonie suppose également l'équilibre, c'est-à-dire l'émergence de différents pôles coopérant entre eux. La contribution européenne à ce monde multipolaire sera essentielle. Après avoir réalisé avec succès l'euro, la grande ambition de l'Union européenne est aujourd'hui d'être capable d'occuper toute sa place et d'assumer toutes ses responsabilités sur la scène internationale. Cela suppose une vraie politique étrangère européenne et une vraie capacité de défense autonome. Avec ses principaux partenaires européens, la France a fait des propositions précises pour avancer dans cette voie. Les lois du marché et de l'industrie accompagnent ce mouvement par des regroupements constitutifs de groupes industriels de dimension mondiale. Cette démarche aura également pour conséquence de renforcer la contribution des Européens à la vitalité de l'Alliance atlantique qui demeure le fondement de la défense collective du continent européen.

Enfin un monde plus sûr suppose la relance du cycle vertueux de la non prolifération et du désarmement. La mise en oeuvre du CTBT, la préservation des équilibres stratégiques, l'engagement des négociations sur l'interdiction de la production des matières fissiles pour les armes nucléaires, la lutte contre la prolifération biologique ou balistique, l'interdiction des mines antipersonnel à autant d'objectifs répondant aux attentes de nos peuples. Sur tous ces sujets, il faut que l'Union européenne et les Etats-Unis, animés par les valeurs d'humanisme qu'ils partagent, unissent leurs efforts pour montrer la voie d'un monde de paix.